

La Cour suprême américaine valide le statut de 700 000 jeunes migrants



Washington, 19 juin (RHC)-La Cour suprême des États-Unis a validé le statut protecteur de 700 000 jeunes migrants, les « Dreamers », qu'il voulait supprimer portant ainsi un rude coup à la politique anti-migrants de Donald Trump.

Après avoir étendu lundi les droits des salariés homosexuels et transgenres, la plus haute juridiction des États-Unis, pourtant profondément remaniée par Donald Trump, a accordé jeudi sa protection à de jeunes migrants baptisés « Dreamers » (rêveurs), arrivés clandestinement aux États-Unis quand ils étaient enfants.

« Avez-vous l'impression que la Cour suprême ne m'aime pas ? », a tweeté le locataire de la Maison-Blanche en dénonçant des décisions « politiques et horribles ».

Dans une décision prise à une courte majorité (cinq juges sur neuf), la Cour suprême a jugé « arbitraire » et « capricieuse » la volonté de l'administration républicaine de mettre un terme à un programme adopté en 2012 par le président démocrate Barack Obama, qui empêchait de les expulser.

Les jeunes concernés vont donc pouvoir se maintenir sur le sol américain et conserver les numéros de sécurité sociale, précieux sésame pour étudier, travailler, conduire... que leur avait accordé le président Obama.

« Je me préparais au pire », a réagi l'un d'eux, Jesus Contreras un professionnel de la santé de Houston, arrivé enfant du Mexique. « C'est bon de savoir qu'on est protégé et en sécurité, au moins pour l'instant », a-t-il dit à l'AFP.

Ces Dreamers étaient dans l'incertitude depuis l'élection de Donald Trump qui a fait de la lutte contre l'immigration illégale l'un de ses chevaux de bataille. En 2017, il avait décidé de mettre un terme au programme de son prédécesseur, baptisé DACA, le décrétant « illégal ».

Saisis en urgence, des tribunaux avaient suspendu sa décision, offrant un répit aux jeunes migrants qui, pour la plupart n'ont pas ou peu de liens avec leur pays d'origine.

lapresse.ca

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/226195-la-cour-supreme-americaine-valide-le-statut-de-700-000-jeunes-migrants>



Radio Habana Cuba